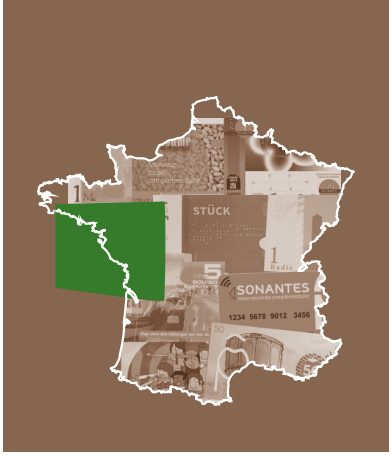

L'E-portemonnee / Belgique

Mis en place en novembre 2005, l'E-portemonnee est une monnaie complémentaire visant à promouvoir un comportement durable via un système électronique d'épargne et de fidélisation.

Présentation et historique

Le projet a été élaboré par Bond Beter Leefmilieu (BBL) et l'Intercommunale de gestion des déchets Limburg.net, en partenariat avec FairFin, une ONG qui promeut les approches monétaires responsables sur le plan social et environnemental (CCIA 2012). Il est aujourd'hui porté avec les communes participantes.

L'E-portemonnee fonctionne sous la forme d'une carte à puce (carte d'identité belge), permettant de gagner des points en adoptant des comportements respectueux de l'environnement. Les points peuvent être utilisés comme monnaie pour acheter des produits durables ou accéder à des services tels que les piscines communales et les transports publics.

Fonctionnement et conversion

Il repose sur deux listes : la « liste des bonnes actions » qui comprend toutes les actions respectueuses de l'environnement que les participants peuvent entreprendre pour gagner des points et la « liste des récompenses » qui répertorie tous les endroits où les points peuvent être échangés contre une récompense. L'E-portemonnee n'est associé à aucun programme de fidélisation et les points gagnés peuvent uniquement être échangés contre des services publics ou des produits respectueux de l'environnement. Une option permettant le transfert de points à d'autres titulaires de comptes a été ajoutée en septembre 2014.

L'intercommunale gère et finance le projet (site web, contacts, technologie permettant d'enregistrer les points gagnés et dépensés...)

Liens avec les collectivités

Les communes peuvent adhérer au projet et votent alors un budget dédié. 15 communes et villes sont actuellement adhérentes au programme, l'objectif étant de rassembler toutes les communes de la province nord-est belge du Limbourg (une quarantaine) avec un taux de participation de 10 % des ménages. Elles établissent leur propre liste d'activités permettant aux utilisateurs de gagner et d'échanger des points. Par exemple : passer chez un fournisseur d'énergie verte, faire don de vêtements à un magasin de seconde main local, apporter ses déchets ménagers au centre de recyclage local. Les points gagnés peuvent être échangés contre des entrées à la piscine communale, des ampoules économiques, des composteurs et même des piles rechargeables.

Le financement des points attribués revient en grande partie aux administrations locales, et est complété par des sponsors et partenaires privés.

L'E-portemonnee fait partie de « Monnaies complémentaires en action » (CCIA), partenariat transnational qui vise à développer et fournir des exemples de monnaies complémentaires dans de nombreuses regions d'Europe du Nord Ouest. CCIA est financé en partie par INTERREG NWE IVB (ERDF).

Quelques chiffres (2015)

Dans les 15 communes participantes, 10 000 ménages utilisent activement ce système de monnaie. Ces ménages gagnent environ 10 000 000 points par an et en dépensent plus ou moins 35 %.

CONTACT

Limburg.net
Gouverneur Verwilghensingel 32 - 3500 Hasselt
Tél : 011 28 89 89 / info@e-portemonnee.be
http://mijn.limburg.net/